



PALATINE PLANÈTE

FR0010649079 - Part R

Reporting mensuel au 30 janvier 2026

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois de janvier 2026 a été marqué par un environnement de marché globalement positif mais volatile. Le marché européen a réussi à surperformer les actions américaines, qui ont affiché une croissance plus modérée. En revanche, les marchés asiatiques ont été les plus dynamiques, avec des gains significatifs pour le Nikkei, seul le CSI chinois restant en retrait. Le CAC 40 a légèrement reculé de -0,3 %, pénalisé par des publications de résultats de grandes capitalisations inférieures aux attentes. Parallèlement, les valeurs "value" européennes liées à l'énergie et les actions cycliques ont affiché de meilleures performances, tirant parti du contexte géopolitique et de la baisse du dollar. Les secteurs du luxe et des logiciels, valeurs de qualité, ont souffert de publications mal accueillies. Sur la période, la Fed, malgré les pressions, a maintenu ses taux directeurs inchangés, marquant une pause dans son cycle de réduction. Donald Trump a nommé Kevin Warsh, perçu comme un "faucon pragmatique" pour succéder à la mi-mai prochaine à J. Powell. Le baril de Brent a fortement rebondi, atteignant près de 70,7 \$, sous l'effet des tensions géopolitiques en Iran et des perturbations de production. L'euro a dépassé 1,20 dollar, favorisant la hausse de l'or, qui a franchi des seuils symboliques. Les menaces géopolitiques et les doutes sur l'indépendance de la Fed ont renforcé cette tendance. À noter, des prises de bénéfices sur l'or et l'argent en fin de période. Du côté des marchés obligataires, si les taux longs américains ont légèrement augmenté, la stabilisation a été de mise en Allemagne et la décrue en France. L'écart entre les taux français et allemands s'est réduit. Palatine Planète démarre l'année en forte surperformance par rapport à l'indice EuroStoxx 50. Le fonds bénéficie de son exposition aux secteurs des semi-conducteurs, soutenue par l'accélération des dépenses de TSMC qui démontre que l'expansion des capacités des fonderies reste très vigoureuse, tant dans la logique que dans la mémoire pour répondre à la demande de l'intelligence artificielle. Cette dynamique profite directement aux équipementiers européens, tels qu'ASML, ASM International et BE Semiconductor, qui progressent d'environ 30 % sur le mois. Parmi les contributeurs positifs, le secteur des services aux collectivités a également surperformé notamment Greenergy Renovables, développeur de projets solaires et de batteries stationnaires, qui a délivré un message très positif sur son exécution et sa trajectoire de croissance. À l'inverse, le fonds a été pénalisé par son exposition au secteur des logiciels, perçu par le marché comme ayant des business models menacés par l'intelligence artificielle, dont SAP et Nemetschek ont souffert. Enfin, le fonds a subi l'effet de rappel des laits infantiles de Danone, dont l'exposition a depuis été réduite.

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible	Risque plus élevé
◀	▶
Rendement potentiellement inférieur	Rendement potentiellement supérieur

1 2 3 4 5 6 7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

L'OPCVM recherche une performance orientée majoritairement sur les sociétés dont l'activité est liée à l'environnement et particulièrement celles qui concourent à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution et la raréfaction des ressources. PALATINE PLANÈTE prend en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans son processus de sélection de valeurs. Il a un objectif d'investissement environnemental, conformément à l'article 8 du règlement SFDR. Après avoir effectué une analyse fondamentale de l'entreprise, la réalisation d'une analyse extra-financière de type « Best in Universe » permet ensuite de sélectionner les valeurs éligibles au portefeuille. L'indice Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori.

🌐 [Cliquez ici](#)



Juliette JOURNO

Gérant



Bruno VACOSSIN

Co-gérant

PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Code ISIN	FR0010649079
Label ISR	Oui
Classification AMF	Actions des pays de l'Union Européenne
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Banque Palatine
Dominante fiscale	Eligible au PEA
Indicateur de référence	EuroStoxx 50 NR
Durée de placement recommandée	5 ans
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la base de la prochaine VL.
Commission de souscription	2,00 % (maximum)
Commission de rachat	Aucune
Politique des revenus	Capitalisation
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de décembre
Frais courants	2,31% TTC

DONNÉES AU 30.01.2026

Valeur liquidative	49,39 €
Nombre de parts	716 174,628
Actif net global	115,48 M€
Actif net de la part	35,38 M€



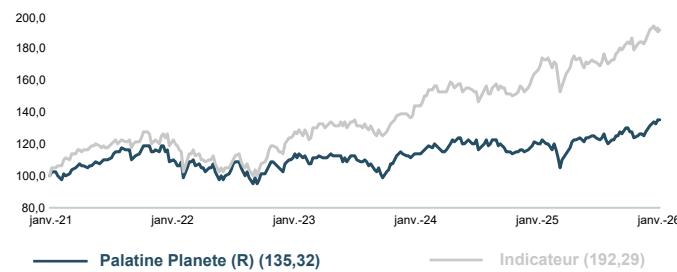
PALATINE PLANETE

FR0010649079 - Part R

Reporting mensuel au **30 janvier 2026**

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 29.01.2021



PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	YTD	12 mois	5 ans	10 ans
Palatine Planete (R)	5,51%	5,51%	12,15%	35,32%	96,71%
Indicateur	2,76%	2,76%	15,22%	92,29%	187,30%
Ecart de performance	2,75%	2,75%	-3,07%	-56,97%	-90,59%
PERFORMANCE ANNUALISÉE	3 ans	5 ans	10 ans		
Palatine Planete (R)	6,95%	6,23%	7,00%		
Indicateur	15,44%	13,96%	11,13%		
Ecart de performance	-8,49%	-7,73%	-4,13%		

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	10,0%	15,6%	14,7%	15,5%	16,2%
Volatilité de l'indicateur	10,8%	15,9%	15,0%	16,2%	18,4%
Tracking error	2,9%	6,6%	6,1%	6,6%	8,0%
Ratio d'information	10,5	-0,4	-1,2	-1,1	-0,5
Ratio Sharpe de l'OPC	5,9	0,6	0,2	0,3	0,4
Ratio Sharpe de l'indicateur	2,7	0,8	0,7	0,7	0,5

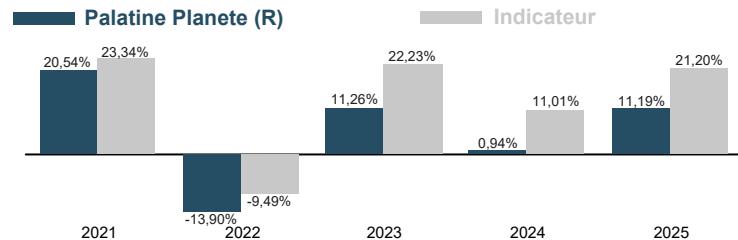
PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

AU 30.01.2026

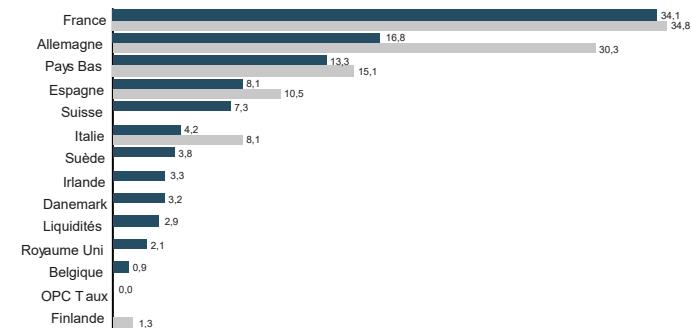
SOCIETES	%Actif	Secteur	Pays
ASML HOLDING	8,3%	Technologie	NLD
PRYSMIAN	3,5%	Industries	ITA
IBERDROLA	3,1%	Services aux collectivités	ESP
NOVARTIS N	3,0%	Santé	CHE
SCHNEIDER ELECTRIC	3,0%	Industries	FRA

HISTORIQUE DES PERFORMANCES

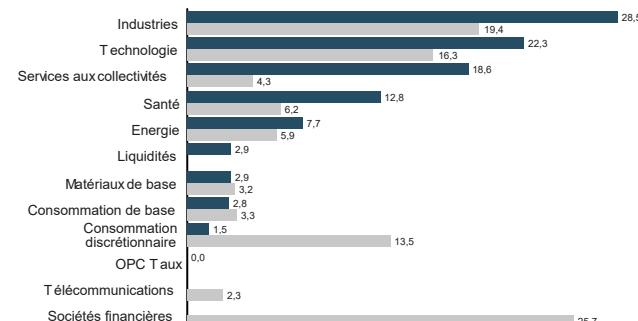
ANNÉES CIVILES



ALLOCATION PAR PAYS (%)



ALLOCATION PAR SECTEUR (%)



CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE

MEILLEURS CONTRIBUTEURS DU 31.12.2025 AU 30.01.2026

SOCIETES	Contribution	Poids moyen
ASML HOLDING	2,21%	8,00%
ASM INTERNATIONAL	0,82%	2,65%
PRYSMIAN	0,50%	3,26%
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	0,45%	2,26%
GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	0,32%	2,19%



PALATINE PLANETE

FR0010649079 - Part R

Reporting mensuel au **30 janvier 2026**

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisé par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 86, rue de Courcelles 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Adm., ITM Concepts, Bloomberg.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86 , rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RC Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TS 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com



Le label ISR est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement respectant les principes de l'investissement socialement responsable, autorisés à la commercialisation en France.